

APPELS & AUDIENCES



DEGRE 1

APPEL D'UNE PREMIERE DECISION

Vous trouverez des informations importantes sur vos droits en vertu de la loi sur la sécurité d'emploi. Cette brochure explique le processus d'appel d'une décision première en ce qui concerne la qualification et l'admissibilité aux prestations d'assurance chômage. Les audiences d'appels d'une juridiction de premier degré sont tenues par des juges d'appels dans la section d'Appels de la Division de la Sécurité d'Emploi (DSE) du Département du Commerce de North Carolina.

Les audiences qui impliquent d'anciens employés de DSE, monétairement admissibles aux prestations, la relation juridique entre un demandeur et un employeur, ou le statut d'obligation fiscale de l'employeur sont tenues par le Comité d'Examen du Département du Commerce de North Carolina.

Pour les demandes déposées le 30 juin 2013 ou après, les demandeurs sont tenus de rembourser le trop-perçu des prestations résultant d'une décision qui est ensuite renversée en appel. Loi. Gén. N.C. §

L'audience est souvent votre seule chance de donner toutes les informations concernant l'affaire portée en appel. Pour plus de "Questions Fréquemment posées" (FAQs) sur les appels, visiter le site internet de DSE au www.des.nc.gov.

Usted puede obtener una copia de este folleto en español en la oficina de l Departamento de Comercio, División del Desempleo de Carolina del Norte .

Où et Comment puis-je interjeter appel?

Les décisions sont prises dans différentes unités de travail de DSE, selon l'affaire. Chaque décision inclut des instructions pour le dépôt d'un appel. Vous devez déposer votre d'appel à l'adresse fournie dans la décision et selon les instructions incluses dans la décision.

Quand est-ce que je dois déposer mon appel ?

La décision vous informera du délai pour déposer votre appel. La date listée dans le document porté à l'appel détermine vos délais. Si le délai de l'appel se trouve être un jour de week-end ou un jour férié, la période de l'appel se termine le jour ouvrable suivant.

Que devrais-je dire si je fais appel d'une décision contre ma faveur?

La DSE ne peut pas vous dicter quoi dire dans votre appel. Cependant, votre appel doit être écrit. Il n'y a aucun formulaire particulier pour déposer un appel. Vous devez faire part de votre souhait de faire un appel et expliquez vos raisons d'être en désaccord avec la détermination. Incluez le numéro d'identification de la publication ou du dossier de la décision portée à l'appel, le numéro d'identification du demandeur, les noms du demandeur et de l'employeur, le nom de l'individu faisant appel, la position officielle d'un individu faisant appel au nom de la partie, et un numéro de téléphone.

Que se passe-t-il si je fais appel d'une décision initiale ?

La DSE programmera une audience pour votre appel. Un avis de l'audience contenant des informations comme la date, heure, coordonnées du juge d'appels, et de l'affaire à être jugée vous sera communiqué.

Suis-je tenu d'avoir une représentation juridique pour faire appel d'une décision première?

Vous pouvez, mais n'êtes pas tenu d'avoir une représentation juridique dans des poursuites administratives. Les demandeurs ou les employeurs peuvent déposer leurs propres appels et se représenter eux-mêmes au cours du processus de l'appel administratif, ou faire appel à un représentant juridique pour les représenter. Les représentants juridiques doivent être contactés avant l'audience.

Qui peut être représentant juridique?

Un représentant juridique doit être un avocat assermenté, ou une personne encadrée par un avocat assermenté. Voir Loi. Gén. N.C. § 96-17(b).

Où puis-je trouver un avocat ?

Vous pouvez appeler le service de référence aux avocats de l'association du barreau de North Carolina au (800) 662-7660, numéro vert de l'aide juridique de North Carolina au (866) 219-5262, ou vérifier votre annuaire téléphonique local.

Dois-je informer la DSE que j'ai un représentant juridique ?

Oui. Les avis ou certification de représentation doivent être écrits et communiqués au juge d'appels pour être intégrés dans le dossier d'audience officiel.

En tant que demandeur, que dois-je faire si mon adresse postale ou adresse e-mail a changé?

La DSE envoie généralement tout le courrier à votre dernière adresse connue. Vous pouvez informer la DSE par écrit dans les 7 jours après la date effective d'un changement quelconque d'adresse. Vous devez envoyer l'avis de votre nouvelle adresse au Centre d'Appel-Client, boîte postale 25903, Raleigh, NC 27611; fax (919) 250-4315, ou envoyer un e-mail au des.us.customerservice@nccommerce.com. Vous pouvez aussi actualiser votre adresse dans SCUBI. "dernière adresse connue" signifie l'adresse la plus récente que vous avez communiquée à la DSE. La DSE actualise les adresses dans ses dossiers ainsi que les données de la base de données des changements d'adresse nationaux (CDAN) du Service Postal des États Unis (SPEU). Si votre dernière adresse connue dans les dossiers de la DSE correspond au nom et à l'adresse postale précédente d'un contribuable dans la base de données CDAN, la nouvelle adresse dans la base de données CDAN est votre dernière adresse connue. Si vous choisissez de recevoir des communications de la DSE par transmission électronique, vous êtes tenu de fournir et de garder une adresse e-mail valide actuelle pour DSE. Si vous avez un appel en cours, veuillez informer la section chargée de votre appel.

En tant qu'employeur, que dois-je faire si mon adresse ou adresse e-mail a changé?

Vous devez informer la DSE par écrit dans les 7 jours après la date effective du changement d'adresse. Les employeurs doivent envoyer un avis de changement d'adresse à la Section d'Administration Fiscale de DSE, Objet: changement d'adresse, Boîte postale 26504, Raleigh, North Carolina, 27611; fax au (919) 715-7194; ou envoyer un e-mail au des.us.customerservice@nccommerce.com. Si vous avez un appel en cours, veuillez informer la section chargée de votre appel.

Que devrais-je faire si une personne me dit de déposer un appel différemment des informations que j'ai reçues dans la décision?

Vous êtes tenu de suivre les instructions écrites fournies avec votre décision.

Que devrais-je faire si je reçois des documents de DSE qui se contredisent?

Lisez chaque document attentivement, et contactez DSE immédiatement. Les numéros de téléphone de DSE seront communiqués avec les documents, sinon, vous pouvez appeler au numéro principal listé sur la page 8 de cette brochure, cela dépend si vous êtes un demandeur ou employeur. Prenez les documents avec vous pour que vous puissiez les montrer ou décrire à un représentant. Ne présumez pas que le document le plus récent

annule les informations continues dans une correspondance ultérieure. Gardez des notes de votre contact avec DSE.

Si mon avis dit que l'audience sera tenue par conférence téléphonique, comment puis-je avoir une audience en personne?

Vous pouvez demander une audience en personne une fois l'appel est déposé, ou en déposant une demande écrite auprès du juge d'appels listé sur l'avis de vos audiences. Les audiences en personne sont tenues dans la Division des Solutions de Recrutement (DSR) locale ou les bureaux de fonction publique à travers l'état.

Que se passera-t-il à l'audience?

Le juge d'appels présidera l'audience, identifiera chaque personne présente et expliquera le but de l'audience. En plus de poser des questions, le juge d'appels identifiera aussi et admettra la preuve et se prononcera sur les propositions et des objections. Vous ainsi que vos témoins serez autorisés à témoigner, procurer une preuve et poser des questions sur un témoignage ou preuve offerts par l'autre partie.

Si je ne peux pas répondre présent à l'audience comme programmée, puis-je changer la date et/ou l'heure?

Possible. Pour reporter une audience, vous devez contacter le juge d'appels et donner les raisons spécifiques de la demande. Vous devez présenter une raison juridiquement suffisante pour laquelle vous désirez reporter l'audience. Soyez prêt à fournir une documentation pour soutenir vos raisons. La demande sera soit accordée ou refusée. Certaines raisons pour lesquelles le juge d'appels peut accorder une demande de reporter une audience incluent l'indisposition de la partie, décès dans la famille proche, le besoin d'un traducteur, devoir de juré et devoir militaire actif. Si votre demande ne reçoit aucune réponse à la date de l'audience, vous devez être prêt à poursuivre l'audience.

Que se passera-t-il si je n'assiste pas à l'audience?

Si vous avez fait appel de la décision, votre appel sera annulé. Si vous n'êtes pas la partie faisant appel, et que vous ne répondez pas présent, l'audience se tiendra sans vous. Le juge d'appels prendra une décision basée sur la preuve présentée par la partie présente dans l'audience. Vous devriez assister à l'audience même si la décision était en votre faveur.

Que dois-je préparer pour l'audience?

Lisez l'avis d'audience attentivement. Lisez tous les documents fournis avec l'avis de l'audience. Cela vous aidera à décider quels témoins devront témoigner dans l'audience. Rassemblez tous les documents, enregistrements et d'autres preuves qui supportent votre affaire. Si l'audience se tient au téléphone, vous devez fournir des copies de votre preuve au juge d'appels et à chaque partie avant la date de l'audience. Pour les audiences en personne, faites suffisamment de copies pour les donner à chaque partie et au juge d'appels. Si vous ne fournissez pas des copies à l'autre partie et au juge d'appels, le juge d'appels peut ne pas prendre cette preuve en considération pour prendre une décision sur

l'affaire. Choisissez vos témoins et veillez à ce qu'ils soient disponibles pour l'audience. Pour les audiences au téléphone, fournissez les noms et les numéros de téléphone de vos témoins en appelant le juge d'appels, ou en remplissant et remettant le questionnaire de l'audience par téléphone fourni avec l'avis de votre audience.

Quelle preuve dois-je présenter à l'audience?

Le témoignage des témoins oculaires et direct est toujours la meilleure preuve. Le témoignage direct implique les témoins qui ont eux-mêmes senti, ressenti, vu ou entendu ce qui a été dit ou fait. S'il y a un enregistrement d'un comportement allégué, l'enregistrement est la meilleure preuve contrairement au témoignage d'un témoin sur ce qu'il ou elle a vu ou entendu dans un enregistrement qui n'est pas présenté comme preuve. S'il y a une affirmation qu'une partie a signé des documents ou soumis quelque chose par écrit que vous croyez être pertinent pour l'affaire, vous pouvez soumettre cette preuve, mais vous devez fournir une copie des documents au juge d'appels et l'autre partie.

Si je demande à un témoin de témoigner volontairement dans l'audience, ou fournir des documents ou des enregistrements qui sont relatifs à mon affaire, et le témoin refuse, comment le témoin peut-il se conformer?

Vous devez contacter le juge d'appels listé dans l'avis de votre audience et demander à ce qu'une assignation soit émise pour le témoin ou/et autre preuve. Les demandes d'assignations doivent être par écrit et conformes au Code Admin. 24C .0401. N.C. 04.

Y a-t-il des exigences spéciales pour les cas impliquant la cessation d'emploi à cause des résultats des tests de drogue ou d'alcool?

Oui. Il doit y avoir une preuve pour prouver ou réfuter un test quelconque et ses résultats. La preuve doit aussi inclure les règles et/ou politiques de travail. La loi réglementant certaines drogues et autres substances, Loi. Gén. N.C. 95 §§ 230-235, exige que les tests soient conformes avec ses exigences procédurales, à moins que le test ait été administré par le Département des Transports ou la Commission de Réglementation Nucléaire des États Unis. Un employeur doit établir : (1) que le test d'un employé a été révélé positif pour une substance contrôlée (2) chaîne de contrôle de l'échantillon du test de drogue; (3) la fiabilité de l'examen de la substance contrôlée; et (4) exactement comment l'employé a enfreint la politique de l'employeur. Au lieu d'un témoignage en direct d'un représentant de laboratoire à une audience, une déclaration sous serment du représentant agréé de laboratoire peut être présentée pour prouver les résultats du test de la substance contrôlée, la chaîne de responsabilité et une conformité avec le contrôle et le recontrôle applicable requis par la loi. Un résultat positif d'un examen de substance contrôlée représente une mauvaise conduite au travail si un employeur fait preuve de conformité avec LRDAS. De même, le refus d'un employé de se conformer avec une politique de test de drogue exécute correctement, sans aucune raison valable, représente une mauvaise conduite. Les résultats d'un contrôle de substance contrôlée et la conformité avec les exigences procédurales législatives ou réglementaires peuvent être considérés comme prouvés si le demandeur les admet ou les précise durant l'audience, ou par une déclaration sous serment. Voir Loi. Gén. N.C. § 96-14.6.

Dois-je continuer à déposer des demandes de prestations jusqu'au jugement des appels?

Oui. Si vous êtes au chômage, vous devez continuer à déposer votre certification hebdomadaire jusqu'à ce que tous les appels soient jugés. Les prestations ne seront pas payées pour les semaines non demandées. Voir Loi. Gén. N.C. §§ 96-14.9 et 96-15(b)(2).

Where can I find answers if I have questions before the hearing?

You may visit the "Frequently Asked Questions" section of the DES website at www.des.nc.gov, review Title 4, Chapter 24 of the North Carolina Administrative Code online, or contact the Appeals Referee listed in your hearing notice. The Appeals Referee cannot discuss the facts of the case, your side of the story, or what the outcome of the case may be. Each party must be present for discussions about the facts of the case. The Appeals Referee can only answer questions about hearing procedures.

Note: Pursuant to 04 N.C. Admin. Code 24C .0209, the Appeals Referee cannot discuss the case with any party or witness after the hearing is over.

Où puis-je avoir une copie de la loi sur la sécurité d'emploi?

La loi sur la sécurité d'emploi est trouvée dans le chapitre 96 des lois générales de North Carolina. Les règlements administratifs de DSE peuvent être trouvés dans le Titre 4, Chapitre 24 du Code Administratif de North Carolina. Vous pouvez avoir une copie de la loi applicable sur le site internet de DSE au www.des.nc.gov, le site internet du bureau de

Centre d'Appel-Client (Demandeurs) - 888-737-0259

Centre d'Appel-Employeur - 866-278-3822

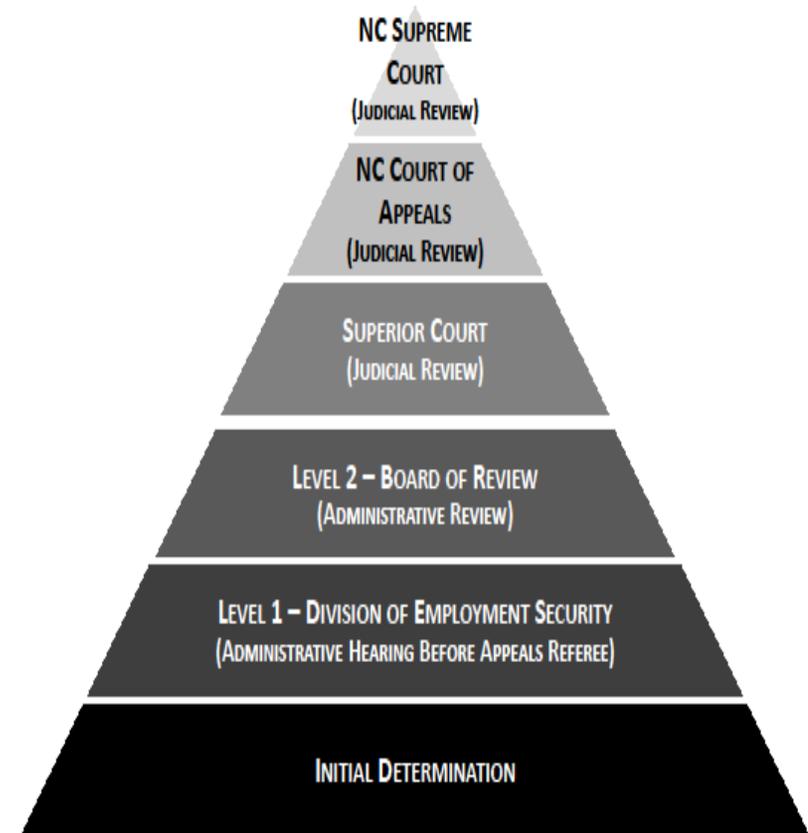
Si la décision portée à l'appel liste le nom et le numéro d'une unité de travail de DSE différente, contactez cette unité avant d'essayer d'avoir des informations de la Section des Appels.

**Section des Appels
Division de la Sécurité d'Emploi
Département du Commerce de North Carolina
Boite postale 25903
Raleigh, NC 27611-5903
Tél.: 919-707-1060
Fax: 919-733-1228
Email: des.public.appeals@nccommerce.com
Site Internet: www.des.nc.gov**

des audiences administratives au www.oah.state.nc.us/rules, ou au <http://reports.oah.state.nc.us/ncac.asp>.

**PRINCIPAUX NUMEROS
DE TELEPHONE DE DSE**

LEVELS OF APPEALS - CLAIMS



Publié par le Département du Commerce de North Carolina
Pour plus d'informations, visitez www.des.nc.gov
Formulaire DSENC 568-E (Rév.. 4/2017)